

CENTRE HOSPITALIER VALVERT

(PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION)

PCO

Accueillir, Accompagner, Soutenir les enfants de 0 à 6 ans avec Troubles du Neuro-Développement
(TND)

Présentation

La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) propose un parcours coordonné d'évaluations et d'interventions précoces d'une année pour les enfants âgés de 0 à 6 ans présentant une suspicion d'un trouble du neuro développement (TND).

La PCO Marseille est une unité du Service SESA, au sein du Pôle infanto juvénile du Centre Hospitalier Valvert. Le parcours PCO est organisé en partenariat avec des professionnels libéraux psychologues, psychomotriciens et ergothérapeutes qui ont conventionné avec la PCO afin de proposer aux patients des séances entièrement financées dans le cadre du « forfait précoce ».

Les missions

- › Accélérer l'accès à un diagnostic et à la mise en œuvre d'interventions précoces pour les enfants de 0 à 6 ans.
- › Permettre un accès rapide et pertinent à un projet de soin individualisé
- › Veiller à la cohérence et à la pertinence de ce parcours en proposant une aide à la coordination des professionnels de santé
- › Faciliter et fluidifier le parcours de soin de ces enfants en tenant compte de leur spécificité

En savoir plus :

pco@ch-valvert.fr

Tél.: 04 91 87 67 25

PCO 13 Grand Marseille SESA

Centre Hospitalier Valvert



Bénéficiaire du forfait PCO

Les enfants sont adressés par leur médecin (généraliste, pédiatre, pédopsychiatre...) qui se charge de **remplir** et **transmettre le dossier** de demande à la PCO.

Après étude du dossier, la PCO propose un rendez-vous initial avec l'enfant et ses parents pour convenir du projet thérapeutique. Un 2ème rendez-vous sera fixé à l'issue des bilans réalisés par les professionnels libéraux choisis. Le forfait PCO sera déclenché en fonction des besoins de l'enfant. Les parents s'engagent à assurer la continuité du projet thérapeutique.

En savoir plus
pco@ch-valvert.fr

Tél.: 04 91 87 67 25
PCO 13 Grand Marseille
SESA - Centre Hospitalier VALVERT

Télécharger :

-

Plaquette PCO Marseille

-

La brochure d'information du gouvernement



Adresser un enfant

Pour adresser un enfant à la PCO, le médecin référent de l'enfant remplit la grille de repérage (les pages correspondantes à l'âge de l'enfant) et la fiche d'observation complémentaire à adresser

par mail à

pco@ch-valvert.fr

ou par courrier postal PCO – CH Valvert – 78 bd des Libérateurs – 13011 Marseille. A la réception du dossier, et après un entretien avec l'enfant et ses parents, le parcours de soins peut être déclenché. Le médecin - référent de l'enfant poursuit les démarches auprès de la MDPH, du CAMSP ou du CMP si nécessaire.

A l'issue des bilans réalisés, le médecin-référent est convié à une réunion de concertation pluri professionnelle lors de laquelle l'orientation diagnostique, les objectifs de soins et les axes thérapeutiques seront définis pour les 3 prochains trimestres.

Télécharger :

-

La grille de repérage PCO à remplir par le médecin adresseur

-

La fiche d'observation complémentaire à remplir par le médecin adresseur



Devenir partenaire conventionné

Lorsqu'un enfant est pris en charge par le dispositif, la famille choisit le praticien conventionné et le contacte afin de réaliser un bilan. S'en suit une réunion de concertation pluri professionnelle lors de laquelle l'orientation diagnostique, les objectifs de soins et les axes thérapeutiques seront définis pour les 3 prochains trimestres, ainsi que l'organisation du relai de soin à la fin du dispositif PCO.

Vous êtes psychomotriciens, psychologues ou ergothérapeutes exerçant en libéral et vous souhaitez conventionner avec la PCO : consultez notre brochure ou contactez-nous par mail pco@ch-valvert.fr ou par téléphone 04 91 87 67 25.

Télécharger :

- La brochure d'information du gouvernement
- La plaquette PCO Marseille

**CENTRE HOSPITALIER
VALVERT**

78, Boulevard des
Libérateurs
13011 Marseille
04 91 87 67 00